

ne semble s'opposer à ce trafic. Les moyens de détruire le poisson sont beaucoup plus nombreux aujourd'hui qu'il y a dix ou quinze ans.

J'ai l'honneur, etc.,

ISAAC SHEASGREEN,
Préposé à l'établissement de pisciculture de Miramichi.

GASPÉ, le 7 février 1882.

A l'honorable

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—Personne ne saurait nier que la pêche au saumon a manqué, depuis deux ans, sur le littoral de l'Atlantique. Toutefois, nous devons considérer ce que ces pêcheries ont rapporté les années précédentes. En 1878, à Gaspé, la pêche avait donné 40 pour cent de plus que la moyenne, et on atteignit la moyenne en 1877. Maintenant que nous avons tant d'établissements de pisciculture, il n'est pas surprenant que l'on s'attende à un grand développement de nos pêcheries de saumon. "Si même une partie des alevins déposés dans nos rivières arrivait à maturité, nous devrions nous attendre à une grande augmentation du produit de la pêche." Ainsi s'exprime l'inspecteur du Nouveau-Brunswick. Or supposons qu'aucun de ces alevins n'arrive à maturité; je demanderai, à mon tour, que sont devenus tous les œufs déposés naturellement dans les lits de nos rivières? La cause qui a empêché l'éclosion des uns doit avoir eu le même effet sur les autres. Comment se fait-il que le saumon soit si rare sur les côtes du Labrador où il n'y a pas d'établissement de pisciculture? A la baie de Sandwich où l'on a préparé autrefois jusqu'à 80 barillets de saumon dans une saison, l'on n'a pris que 80 saumons l'année dernière. Depuis quelques années, on a déposé une bonne quantité d'alevins dans toutes les rivières de la Gaspésie; que sont-ils devenus? C'est un mystère. Je crois que des bancs considérables de ces poissons ont été dévorés ou effrayés par les requins ou autres poissons voraces. Les marsouins ont chassé la morue de la rive sud du Saint-Laurent, et pourquoi n'en auraient-ils pas chassé le saumon? Nul doute que l'on tend trop de filets dans certains endroits et qu'il est difficile d'empêcher cet abus. L'inspecteur a raison de recommander que l'on abrège la saison de la pêche qui pourrait être fixée à deux ans.

J'espère fermement que le saumon reparaitra en nombre considérable, mais peut-être pas cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PHILIPPE VIBERT,
Préposé.

BEDFORD, le 10 février 1882.

A l'honorable

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 31 janvier, avec laquelle vous m'envoyez un extrait d'une lettre de l'inspecteur Venning à votre département au sujet de la diminution du saumon et de l'insuccès de la pisciculture, en m'invitant à vous adresser mes observations à ce sujet.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que M. Venning ne se trompe malheureusement pas quand il parle de la diminution du saumon depuis deux ans, et que les statistiques fournies par les officiers des pêcheries dans toutes les Provinces Maritimes confirment malheureusement cette assertion. Mais je ne crois pas, avec lui, que ce fait prouve le rapide épuisement de nos pêcheries de saumon. Ces alternatives de périodes d'abondance et de rareté, sur notre littoral, ne sont pas des faits nouveaux